



## COMMUNIQUÉ AUX EMPLOYEURS

### Mission Martinique & Recrutement via EIC – Jeunes Professionnels

La mission organisée par YourTeam International & Vivre le Québec en Martinique les 26 et 27 février 2026 permettra aux employeurs québécois de rencontrer et recruter des candidats français originaires de la Martinique, territoire français d'outre-mer. Cette initiative vise principalement à faciliter l'accès à des talents qualifiés grâce au programme EIC – Expérience Internationale Canada, notamment dans la catégorie Jeunes Professionnels, l'un des programmes de mobilité internationale les plus rapides et flexibles pour le recrutement de citoyens français.

#### 1. Recrutement via EIC – Jeunes Professionnels (JP)

Les candidats français âgés de 18 à 35 ans peuvent présenter une demande dans la catégorie Jeunes Professionnels, laquelle permet :

- L'obtention d'un permis de travail fermé lié à un employeur québécois.
- Une durée maximale de 24 mois de travail au Canada.
- Un processus sans étude d'impact du marché du travail (EIMT/LMIA), ce qui réduit les délais et la complexité administrative.
- Des formalités simplifiées pour les employeurs, dont la soumission d'une offre d'emploi via le Portail des employeurs

La participation à EIC est particulièrement avantageuse pour les employeurs qui cherchent :

- à embaucher rapidement,
- à réduire les coûts liés aux démarches d'immigration,
- à attirer des jeunes travailleurs qualifiés ayant une bonne intégration culturelle et linguistique.

#### 2. Explication légale – Cadre et conformité

Le recrutement dans le cadre d'EIC – Jeunes Professionnels reste régi par les exigences des lois canadiennes en matière d'immigration et de protection des travailleurs. Voici les principales obligations :

##### a) *Code canadien du travail et normes provinciales de l'emploi*

Les employeurs doivent respecter :

- les salaires en vigueur,
- les conditions de travail équitables,
- la sécurité au travail,
- les politiques antidiscrimination.

Les travailleurs EIC bénéficient des mêmes protections que tout autre salarié au Québec.

*b) Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) et Règlement (RIPR)*

Les employeurs doivent :

- soumettre une offre d'emploi au Portail des employeurs (catégorie mobilité internationale),
- payer les frais gouvernementaux,
- fournir un environnement exempt de frais de recrutement illégaux,
- éviter toute rétention de documents personnels.

L'EIC est une dispense d'EIMT reconnue sous la dispense C21, ce qui simplifie les démarches tout en assurant un encadrement légal strict.

*c) Loi 64 (Québec) – Protection des renseignements personnels*

Si applicable, les employeurs doivent garantir :

- le consentement éclairé du candidat pour la collecte et le transfert de ses données,
- la sécurisation de tout document personnel,
- une politique claire de conservation et de destruction des données.

### 3. Avantages pour les employeurs québécois

- Accès rapide à des travailleurs francophones.
- Recrutement en contexte culturel similaire facilitant l'intégration.
- Réduction significative des délais comparé à l'EIMT.
- Possibilité de transition vers un statut permanent (PEQ, Programme pilote, Entrée express, etc.) après leur année ou deux années de travail.

### 4. Secteurs d'activité

*Durant ces deux journées, les employeurs auront l'opportunité de :*

*• Rencontrer des candidats qualifiés pour des postes dans divers secteurs tels que :*

- o Soudage*
- o Usinage*
- o Électromécanique*
- o Mécanique industrielle*
- o Ferblanterie et fonderie*
- o Extraction de minerai*
- o Restauration et cuisine*
- o Et plusieurs autres secteurs selon les diplômes et expériences des candidats*

- *Échanger directement avec des visiteurs intéressés par le travail ou les études au Québec*
  - *Présenter leur entreprise et les opportunités offertes*
- « *Cet événement représente une opportunité unique pour les employeurs québécois de rencontrer des candidats motivés et qualifiés en Martinique, et de promouvoir leur entreprise et leurs postes vacants* », déclare les membres de Vivre le Québec.

## 5. Pourquoi la Martinique ?

La Martinique est un territoire français où :

- les jeunes diplômés sont nombreux,
- l'intérêt pour la mobilité internationale est très élevé,
- la compatibilité linguistique et culturelle avec le Québec est optimale,
- plusieurs secteurs (restauration, manufacturier, services, santé, technique) affichent des profils recherchés par les employeurs québécois.

## 6. Participation des employeurs à la mission – Frais et inclusions

La participation des employeurs québécois à la mission de recrutement en Martinique, qui se tiendra les **26 et 27 février 2026**, est offerte au coût de **4 000 \$ CAD** (plus taxes).

Ce montant comprend :

Inclusions :

- **Un emplacement réservé** dans l'espace d'exposition de l'événement.
- **Accès complet aux visiteurs**, incluant les candidats intéressés, diplômés récents, travailleurs expérimentés et étudiants.
- **Promotion de l'employeur** dans les communications officielles de l'événement.
- **Participation aux rencontres de préqualification** avec les candidats identifiés par Vivre le Québec.
- **Accompagnement logistique** (inscriptions, accueil, orientation).
- **Soutien immigration** pour l'analyse des profils EIC – Jeunes professionnels ou autres programmes (si requis).
- **Accès aux séances d'information**, ateliers et panels thématiques liés à l'immigration, au recrutement et à l'intégration.

Frais non inclus :

- Déplacements internationaux
- Hébergement
- Restauration
- Démarches d'immigration et frais gouvernementaux liés à l'embauche (si applicable)

## 7. Objectif du tarif

Le coût de 4 000 \$ CAD permet de couvrir :

- la location et l'organisation de l'espace événementiel,
- la logistique sur place,
- le matériel promotionnel,
- la coordination avec les institutions locales,
- la promotion auprès des candidats,
- la gestion administrative et technique de l'événement,
- la sélection préliminaire des candidats selon votre secteur.

---

## 8. Positionnement stratégique pour les employeurs

Ce montant représente un investissement direct dans une mission ciblée permettant d'accéder à :

- un bassin de talents francophones,
- admissibles au programme EIC – Jeunes professionnels,
- sans EIMT,
- avec des démarches rapides,
- et une intégration culturelle immédiate.

La mission en Martinique représente également une plateforme de visibilité pour les employeurs québécois dans un territoire très ouvert à la mobilité internationale.

La mission de Vivre le Québec permet donc d'établir un pont direct entre les employeurs québécois et ces talents francophones, tout en assurant un recrutement conforme, éthique et rapide.

Contactez-nous :

Aicha Boughzala

Présidente de YourTeam International

& membre de Vivre le Québec

[aboughzala@yourteaminternational.ca](mailto:aboughzala@yourteaminternational.ca)